



Chauffeur Bus scolaire en CDD, Commune St Saturnin les Apt 15h hebdomadaire évolutif sur la période scolaire Poste à pourvoir en avril 2025

Descriptif de l'emploi

Assure le transport collectif des personnes en toute sécurité et selon la réglementation routière dans un véhicule aménagé à cette fin et sur des parcours le plus souvent prédéterminés.

Missions / conditions d'exercice

Conduite d'un véhicule nécessitant le permis D (bus municipal)

→ Accueil des passagers : assure les transports scolaires, périscolaires et extrascolaires et éventuellement des sorties exceptionnelles accordées par la municipalité, en fonction des demandes d'associations ou autres partenaires

→ Veille et alerte sur la date du passage des différents contrôles techniques réglementaires liés au fonctionnement du bus (contrôle techniques, chronotachygraphe...)

→ Veille et alerte sur les visites médicales obligatoires pour le renouvellement du permis de conduire de transports de personnes

Veille et alerte sur le renouvellement périodique de la FIMO par la Formation Continue Obligatoire exigée

Autonomie et responsabilité

→ Autonomie limitée à l'exécution.

→ Contrôle, entretien et petite maintenance du véhicule

→ Fait le lien avec le garage (CT, panne, révision)

→ Responsabilité dans la conduite du véhicule, le respect des règles de sécurité, dans l'utilisation des équipements du véhicule et le contrôle préventif de celui-ci

CHAMPS RELATIONNEL DU POSTE :

→ Les élèves des écoles, les enseignants, les parents d'élèves accompagnateurs

→ Centre Technique Municipal, Service administratif municipal

→ Interactions avec : les associations

EXIGENCES REQUISES :

→ Permis D obligatoire

- Qualités / aptitudes :

- Horaires de travail d'amplitude variable
- Respecter les règles de la circulation routière
- Réagir rapidement en présence d'un événement soudain
- Concentration sur la conduite et maintenir son attention
- Vigilance, patience, rigueur, réactivité, ponctualité, sens de l'organisation, sens du relationnel et du service
- Renseigner les documents de bord du véhicule
- Détecter et informer des dysfonctionnements du véhicule
- Tenir le véhicule en parfait état de propreté
- Gérer une situation d'urgence en cas d'accident ou d'incident
- Principes courants de fonctionnements des moteurs et des véhicules
- Notions de secourismes
- Principes de la communication orale
- Code de la route et sanctions encourues en cas de non-respect
- Autorisations de conduite
- Règles et consignes de sécurité
- Principaux risques liés au transport de personnes
- Confidentialité

Candidature à transmettre par mail à mairie@saintsaturninlesapt.fr